

## Conditions Générales de Vente (CGV) – Knowing & Acting

### Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « **CGV** ») s'appliquent à toutes les prestations de services (ci-après les « **Services** » ou les « **Prestations** ») fournies par Knowing & Acting (le « **Prestataire** »), société par actions simplifiées, RCS Nanterre B 929386274, sise 26 rue Jacques Dulud, 92200 Neuilly-sur-Seine, en personne ou via différentes plateformes en ligne, incluant le site internet [www.knowingandacting.com](http://www.knowingandacting.com) et fournies à ses clients (ci-après « le **Client** »). Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Les CGV définissent les droits et obligations du Prestataire et du Client (ci-après ensemble les « **Parties** ») dans le cadre de la fourniture des Services.

### Article 2 : Description des Services

Le Prestataire fournit au Client l'un ou l'autre des services suivants : (i) des services d'accompagnement dans ses démarches de respect des droits humains, en s'adossant aux standards internationaux applicables, incluant notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, les pactes associés et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies (UNGPs),

et/ou

(ii) des services d'accompagnement pour des projets relatifs à la protection ou à la restauration de l'océan, en ligne avec la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable des Nations Unies (ODD) 14.

Les Services peuvent être développés ou modifiés par le Prestataire et peuvent être adaptés, sur demande, en fonction des besoins spécifiques du Client.

### Article 3 : Devis et commande

3.1. Toute commande de Services est précédée de l'envoi d'un devis gratuit (sauf accord contraire express), établi par le Prestataire sur demande du Client et auquel sont intégrées ou jointes les présentes CGV. Le devis est valable pour une durée de deux mois à compter de sa date d'émission. Lorsqu'il est signé pour accord, daté par le Client et retourné au Prestataire, le devis, incluant les présentes CGV, acquiert force contractuelle entre les Parties à compter de la date d'envoi par le Client.

3.2. En cas d'annulation par le Client, en tout ou en partie, d'une Prestation préalablement confirmée et qui n'aurait pas encore été intégralement payée, dans un délai égal ou inférieur à 10 jours ouvrés avant le début d'exécution, le Client sera redevable de la totalité de la somme convenue pour la Prestation.

#### Article 4 : Prix

Les prix des Services sont indiqués en euros. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les Services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'accord du Client sur le devis.

#### Article 5 : Modalités de paiement

5.1. Le paiement des services s'effectue par virement, en ligne, par carte bancaire ou tout autre moyen de paiement proposé sur le site internet du Prestataire. Sauf stipulation contraire dans le devis, l'échéancier de paiement est le suivant : 30% à la signature du devis pour accord, 40% à la date de début d'exécution et 30 % à la date de fin d'exécution des Prestations.

5.2. Par dérogation à ce qui précède, pour tout contrat dont les Prestations seront exécutées pendant une durée de moins de 3 mois, le paiement intégral est dû à la date de signature du devis pour accord.

5.3. En toute hypothèse, sauf stipulation expresse prévoyant un délai de paiement plus court, toute facture doit être payée dans un délai maximum de 30 jours à compter de sa date d'émission.

5.4. Tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans nécessiter de mise en demeure, l'imposition d'une pénalité de retard d'un montant calculé par l'application sur le montant TTC de la facture, d'un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'émission de la facture, augmenté d'un montant forfaitaire de 40 euros.

#### Article 6 : Délai de rétractation

6.1. Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze jours francs à compter de la validation de la commande pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

6.2. Conformément à l'article L.221-3 du Code de la consommation, tout Client professionnel ne dispose de ce droit de rétractation que si les Services n'entrent pas dans le champ de l'activité principale du Client et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq.

6.3. En outre, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, ce droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de service pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable et exprès du Client, incluant la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel. A ce titre, le droit de rétractation ne peut pas être exercé, dans les conditions rappelées ci-dessus, pour les Prestations consistant en l'envoi par voie électronique de ressources audio ou vidéo, informations, données ou documents (p. ex. un e-book ou une vidéo consécutive à un audit).

#### Article 7 : Obligations du Prestataire

7.1. Le Prestataire s'engage à exécuter les Prestations conformément aux règles de l'art et aux stipulations du devis accepté par le Client. Le Prestataire s'engage à respecter les délais convenus et à informer le Client de tout retard éventuel.

7.2. Le Prestataire déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle et sa responsabilité civile exploitation/employeur (réf. TPRC000383, auprès de la compagnie Hiscox SA (siège social: 35, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, succursale en France: 49 avenue de l'Opéra, 75002 Paris), de portée géographique mondiale à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada et couvrant la période se terminant le 30 octobre 2026.

#### Article 8 : Obligations du Client

8.1. Le Client s'engage à fournir sans délai au Prestataire, à sa demande, toutes les informations, documents, données, explications, etc. jugées nécessaires, par le Prestataire, à la bonne exécution des Prestations (les « Informations Nécessaires »). Le Client s'engage également à respecter les délais de paiement convenus.

8.2. En cas de défaut de communication par le Client de tout ou partie des Informations Nécessaires, après au moins une relance de la part du Prestataire par tout moyen approprié et dans un délai maximum de 10 jours ouvrés suivant cette relance, le Prestataire sera en droit de mettre fin à l'exécution du contrat, sans pénalité ni faute de sa part et sans obligation de restitution des sommes déjà versées par le Client.

8.3. En cas de fin du contrat en application du paragraphe précédent, le Client sera tenu de verser l'intégralité des sommes dues au titre du devis accepté.

#### Article 9 : Responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de faute lourde, intentionnelle ou dolosive. Le Client garantit et indemnise le Prestataire et, le cas échéant, ses sous-traitants et leurs assureurs respectifs, de toute réclamation ou autre action de quelque nature que ce soit en relation avec le présent Contrat émanant d'un tiers. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages indirects, tels que perte de marché, perte de chance, perte de données, manque à gagner ou préjudice commercial, résultant de l'exécution des Prestations.

#### Article 10 : Confidentialité

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées par le Client dans le cadre de l'exécution des Prestations, lorsqu'elles ont été signalées par le Client au Prestataire comme étant confidentielles.

#### Article 11 : Propriété intellectuelle

Le Prestataire conserve l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs aux Prestations réalisées pour le Client. Le Client dispose d'un droit d'utilisation des résultats des Prestations, dans le seul cadre de ces dernières. Le Client ne peut pas transmettre, transférer ou céder les droits de propriété intellectuelle relatifs aux Prestations, ni accorder une autorisation d'utilisation de tels droits, à titre onéreux ou gratuit, à un tiers, sauf l'autorisation préalable expresse du Prestataire.

#### Article 12 : Données à caractère personnel

##### 12.1 : Traitement de données à caractère personnel par les Parties en qualité de responsables de traitement distincts

- a) En application de la Loi n° 78/17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée et du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») (ensemble « **Réglementation applicable** »), il est précisé que dans le cadre de l'exécution des présentes, chacune des Parties est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant les salariés ou représentants de l'autre Partie (telles que les noms, prénoms, coordonnées professionnelles et fonction). Ces traitements sont réalisés aux fins d'assurer la gestion des relations contractuelles et commerciales entre les Parties, incluant notamment la gestion fournisseur/client, le suivi contractuel, ainsi que le respect des obligations légales et comptables auxquelles chacune des Parties est soumise. Ils sont nécessaires à la bonne exécution des présentes et au respect de leurs obligations légales par chacune des Parties.
- b) Les Parties s'engagent chacune pour ce qui la concerne à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui leurs incombent conformément à la Réglementation applicable.
- c) Les données à caractère personnel traitées dans ce cadre seront conservées par chacune des Parties pendant la durée de la relation contractuelle augmentée de la durée de prescription légale applicable ou encore conformément aux obligations légales comptables.
- d) Les Parties s'engagent à mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles collectées, conformément aux exigences de la Réglementation applicable.
- e) Chacune des Parties dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition, et de limitation du traitement de ses données personnelles, dans les conditions prévues par le RGPD. Le Client peut exercer ces droits en écrivant à l'adresse mail suivante : [contact@knowingandacting.com](mailto:contact@knowingandacting.com)
- f) Pour toute information complémentaire relative aux traitements de données à caractère personnel réalisés par le Prestataire, le Client est invité à consulter la politique de confidentialité disponible sur le site internet du Prestataire.
- g) En acceptant les présentes conditions générales, le Client consent à la collecte et aux traitements de ses données à caractère personnel dans les limites et pour les finalités décrites.

## 12.2 : Traitement de données à caractère personnel par le Prestataire en qualité de sous-traitant

Dans le cadre de certaines Prestations spécifiques, le Prestataire pourra être amené à traiter des données à caractère personnel en qualité de sous-traitant.

Dans ce cas, :

- Le Prestataire agit sur instruction documentée et pour le compte du Client, qui agit en qualité de responsable de traitement ;
- Les Parties s'engagent à conclure un accord de sous-traitance conformément à l'article 28 du RGPD, précisant notamment l'objet, la durée du traitement, la nature des opérations réalisées, les catégories de données à caractère personnel concernées, les obligations des Parties.

## Article 13 : Force majeure

L'exécution des obligations du Prestataire au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le Prestataire avisera le Client de la survenance d'un tel événement dès que possible. Constituent notamment des cas de force majeure au sens du présent article :

- Inondations, tremblements de terre, ouragans, incendies de forêt, tempêtes, etc., qui rendent impossible l'accès aux locaux de formation ou aux moyens techniques nécessaires.
- Pandémie entraînant des mesures de confinement, restrictions sanitaires ou fermetures administratives empêchant les déplacements ou les rassemblements.
- Conflits armés, émeutes, ou attentats terroristes, rendant impossible l'accès aux lieux de formation, aux lieux prévus pour les échanges avec, et la consultation des parties prenantes, pour l'organisation de réunions, ou la connexion à distance
- Blocus des routes, grèves des transports, de l'énergie, ou des services publics rendant impossible l'accès aux lieux de formation, aux lieux prévus pour les échanges avec, et la consultation des parties prenantes, pour l'organisation de réunions, ou la connexion à distance.
- Coupure généralisée d'électricité, de réseau internet, ou défaillance des plateformes de formation en ligne (si la formation est à distance).
- Piratage ou blocage des systèmes informatiques nécessaires à la formation.
- Nouvelle loi ou décret interdisant soudainement le type de prestation prévu.
- Décision des autorités publiques de fermer les lieux de formation pour des raisons de sécurité ou de santé publique.
- Décès, hospitalisation soudaine, ou maladie ou accident du Prestataire empêchant la réalisation de la prestation et constaté par certificat médical.

Article 14 : Nullité et modification du contrat

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 15 : Modification des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les modifications seront applicables dès leur mise en ligne sur le site internet du Prestataire.

Article 16 : Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant de saisir les juridictions compétentes. À défaut de règlement amiable, les litiges seront portés devant les tribunaux français compétents situés dans le ressort du siège du Prestataire.

\* \* \*